RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

INPI
FRANCE

L'INPI a détecté des données personnelles dans ce document.
Un masquage de ces données a été réalisé

Docusign Envelope ID: 8907C0A2-9BB4-8B5B-8206-E431634E224C

2BPC
Société Civile Immobilière
au capital de 1 000 euros
Siège social : 6 RUE DU MONT BARON 74000 ANNECY
849 246 244 RCS ANNECY

PROCÈS-VERBAL DES DÉCISIONS
DU GERANT DU 28 septembre 2026

Le 28 septembre 2026,
A 18 heures,

Monsieur Benoit CARRE demeurant 6 rue du Mont Baron, 74000 Annecy,

agissant en qualité de Gérant de la société 2BPC sus-désignée,

A pris les décisions suivantes relatives au transfert du siège social et à la modification corrélative des statuts.

En vertu de l'article 4 des statuts, le Président décide de transférer le siège social du 6 rue du Mont Baron, 74000 ANNECY au 27 Route de la Passerelle, 74370 CHARVONNEX, et ce à compter du 1er octobre 2026.

Il décide en conséquence de modifier l'article 4 des statuts de la manière suivante :

ARTICLE 4 - SIÈGE SOCIAL

"Le siège social est fixé : 27 Route de la Passerelle, 74370 CHARVONNEX".

Le reste de l'article demeure inchangé.

Le Gérant donne tous pouvoirs au porteur de copies ou d'extraits du présent procès-verbal aux fins de réaliser ce transfert et d'accomplir toutes les formalités légales.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui a été signé par le Gérant.

Benoit CARRE
Gérant

